PRATIQUES COMPETITIVES
DEPARTEMENT VOILE LEGERE

Paris, le 17 novembre 2010

POLITIQUE VOILE RADIOCOMMANDEE

Préambule :
Ce document vise à définir les grandes orientations pour la fin 2010 et l'année 2011.
Il s'inscrit dans les objectifs politiques plus généraux de la FFvoile sur la mandature 2009-2012 :

- Gagner des licenciés.
- Développer la pratique sportive : avoir un plus grand nombre de licenciés dans les classements nationaux et régionaux.
- Remettre le club au centre du système et en faire le lieu de base de la pratique de la voile.

La prise en compte du travail, du bon travail, effectué à ce jour par vos classes est bien entendu sans ambiguité pour nous.
Notre objectif est de standardiser le mode de fonctionnement des pratiques au sein du Département. A ce titre la Voile Radiocommandée a toute sa place.
Je vous rappelle que l'organisation des Championnats de France et des modalités de sélections sont et ne peuvent être que sous la seule autorité de la FF Voile et d'outils gérés par elle.

Je vous soumets donc la ligne directrice des divers points évoqués pour application immédiate sur la saison 2011.

Championnats de France.

Le classement des licenciés est standardisé sur le modèle fédéral : arrêté au 21 novembre pour la saison 2010 et reprise au 22 novembre pour la saison 2011.
La sélection se fera donc sur le modèle suivant :
Au 21 novembre 2010 sur le classement CNC X sélectionnés (à vous de me confirmer le curseur ; 30 me semble bien)
1 mois avant la date du Championnat de France VRC 2011 (des deux classes) réunion de la commission invitation qui sélectionnera les autres coureurs susceptibles de se sélectionner.
La base sera bien entendu les résultats sportifs obtenus et la lecture du CNC géré par la FF Voile. Ce dernier point n'est pas négociable.
Cette commission invitation pourra apporter une réponse à des cas spécifiques (wild card).
Pour la présence des étrangers je vous demande de vous référer au Règlement fédéral amendé à votre requête.
Composition de la Commission Invitation :
Président : JL Staub
Membres : JP Churet, H Giraud, B Merlaud, C Collignon (classe 1m), G Kubis (classe M).

Nombre de régates et Gradation.

…/…

Le nombre de régates est de votre ressort en fonction de vos habitudes de fonctionnement.
Le système de Gradation est incontournable.
Je vous suggére un équilibre entre la volonté de régater et les contraintes de déplacements.

Ces mesures n'ont pour but que de valoriser votre pratique au sein de la FF Voile et de son Département Voile Légère. Un de nos souhaits est de promouvoir la voile dans le Cité via une pratique simple de la voile radiocommandée.
Ce projet est majeur et je vous demande d'y consacrer le temps nécessaire.

…/…